



Storm 86 srl
Borsbeeksebrug 22, 2600 Anvers
Tel. +32 3 210 07 20



Collège des Bourgmestre et Echevins
Place communale, 1
1457 Walhain

| | | |
|-----------------------|------------------------|------------------|
| Vos références | Nos références | Date |
| | WAL137 Gembloux | 31 août 2022 |
| Votre contact | E-mail | Téléphone |
| Jean Beaujean | jean.beaujean@storm.be | 0499 92 93 67 |

Concerne : Demande de permis unique relative à l'implantation d'un projet de parc éolien à Gembloux. Invitation à la réunion d'information préalable

Mesdames, Messieurs,

La société STORM 86 SRL, dont le siège social est situé à Borsbeeksebrug 22, 2600 Anvers, prévoit d'introduire une demande de permis unique relative au projet d'implantation d'un parc de 4 éoliennes d'une puissance unitaire maximale de 5 MW, sur le territoire de la commune de Gembloux, rue Bois Godeaux, rue Bertinchamps au nord du Ravel L147 entre Gembloux, Sombreffe et Corroy-le-Château à 5030 Gembloux (Gembloux).

Conformément aux dispositions du Code de l'Environnement, cette demande de permis requiert la tenue d'une réunion d'information préalable du public et la réalisation d'une étude d'incidences sur l'environnement, avant le dépôt de la demande d'autorisation.

Nous vous invitons à participer à la réunion d'information organisée le 20 septembre 2022 à 19h30 au Foyer communal de Gembloux situé place Arthur Lacroix, 4 (Salle du bar) à 5030 Gembloux. La présentation sera disponible sur le site <https://www.storm.be/fr/parc-eolien/gembloux> à partir du 21 septembre 2022.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, nous prions d'agréer à l'ensemble des membres du Collège des Bourgmestre et Echevins, l'assurance de nos salutations distinguées.

Jean Beaujean
Project Manager Business Development Wallonie